

COMMUNIQUE

Le ministre des armées communique :

Il est porté à la connaissance des jeunes togolais des deux sexes, désireux de faire une carrière du personnel non-officier dans la gendarmerie nationale, qu'il sera procédé à un recrutement de gendarmes.

I- CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- être de nationalité togolaise,
- être âgé de dix-huit (18) ans au minimum et de vingt-quatre (24) ans au maximum au 31 décembre 2023 ;
- avoir un niveau scolaire compris entre le brevet d'études du premier cycle (BEPC) et la classe de terminale sans être titulaire d'un baccalauréat 2^{ème} partie (BAC2) ;
- avoir au moins une taille de 1,70 m pour les candidats du genre masculin et 1,65 m pour les candidats du genre féminin ;
- être célibataire sans enfant ;
- être apte médicalement.

II- COMPOSITION DES DOSSERS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une (01) demande manuscrite adressée au ministre des armées précisant les deux derniers établissements scolaires fréquentés et le niveau scolaire ;
- une (01) attestation de niveau scolaire ;
- une (01) photocopie légalisée de l'acte de naissance ou de pièce en tenant lieu ;
- une (01) photocopie légalisée du certificat de nationalité togolaise
- une (01) photocopie légalisée de la carte nationale d'identité
- une (01) photocopie légalisée des diplômes scolaires et professionnels obtenus ;
- un (01) casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des dossiers
- un (01) certificat médical délivré par un médecin ;
- deux (02) photos d'identité sur fond blanc ;
- une somme de Cinq mille (5 000) francs CFA pour les frais de dépôt des dossiers.

III- DEPOT DE DOSSIER

Les dossiers de candidature sont déposés à compter du **lundi 25 septembre 2023** au **jeudi 05 octobre 2023 à 17 heures** dans les brigades de gendarmerie des préfectures d'origine ou de résidence des candidats où les candidats se présenteront le jour du recrutement, contre une quittance de cinq mille (5 000) francs CFA non remboursable.

Les dossiers incomplets, non conformes aux conditions exigées ou faisant l'objet de multiples dépôts seront rejetés.

La liste définitive des candidats retenus sera affichée dans les brigades de gendarmerie des lieux de dépôt.

IV- CALENDRIER DU RECRUTEMENT

Le calendrier de recrutement est fixé comme suit :

CALENDRIER DU RECRUTEMENT

DATES	CENTRES DE RECRUTEMENT
lundi 16 octobre 2023	<ul style="list-style-type: none">- KEVE- ANEHO- NOTSE- BADOU- BLITTA- BAFILO- GANDO
Mardi 17 octobre 2023	<ul style="list-style-type: none">- GOLFE (Camp militaire 2^{ème} RI d'Adidogomé)- VOGAN- TOHOUN- KOUGNOHOU- SOTOUBOUA- PAGOUDA- MANGO
Mercredi 18 octobre 2023	<ul style="list-style-type: none">- GOLFE (Camp militaire 2^{ème} RI d'Adidogomé)- AFAGNAN- ANIE- KPELE-AKATA- TCHAMBA- KANTE- TANDJOARE
Jeudi 19 octobre 2023	<ul style="list-style-type: none">- GOLFE (Camp militaire 2^{ème} RI d'Adidogomé)- TABLIGBO- ELAVAGNON- DANYI- SOKODE- NIAMTOUGOU- MANDOURI

DATES	CENTRES DE RECRUTEMENT
Vendredi 20 octobre 2023	<ul style="list-style-type: none"> - AGOE-NYIVE (camp des sinistrés à Logopé) - TSEVIE - AMLAME - KPALIME - DJARKPANGA - KARA - NAKI-EST
Samedi 21 octobre 2023	<ul style="list-style-type: none"> - AGOE-NYIVE (camp des sinistrés à Logopé) - ATAKPAME - AGOU - GUERIN-KOUKA - KARA - CINKASSE
lundi 23 octobre 2023	<ul style="list-style-type: none"> - AGOE-NYIVE (camp des sinistrés à Logopé) - BASSAR - KARA - DAPAONG

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez consulter le site web du ministère des armées au www.defense.gouvstg

Lomé, le **26 SEPT 2023**

SIGNE

Le Ministre.